

Bureau des élections, de la réglementation, des associations et des missions de proximité-titres
Section élections politiques et professionnelles
04 76 60 32 86
pref-elections-politiques@isere.gouv.fr
Affaire suivie par : FKD

Arrêté n° 38-2023-07-24-00004 du 24 juillet 2023
portant désignation des membres de la commission de contrôle
de la commune de GRESSE EN VERCORS

LE PRÉFET DE L'ISÈRE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code électoral, notamment les articles L. 18, L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 38-2020-11-05-021 du 5 novembre 2020 portant désignation des membres de la commission de contrôle de la commune de GRESSE EN VERCORS ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 – L'arrêté préfectoral susvisé est abrogé.

ARTICLE 2 – Une commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales est installée dans la commune de Gresse en Vercors et est composée comme suit :

Qualité	NOM	Prénom
Conseillère municipale titulaire	MARTIN	Octavie
Conseiller municipal suppléant	GRESLOU	Dominique
Déléguée de l'administration titulaire	DRUMILLON épouse PELOIG	Anne-Laure
Déléguée de l'administration suppléante	DEVILLARD	Angélique
Délégué du tribunal judiciaire titulaire	GARNIER	Jean
Délégué du tribunal judiciaire suppléant	FREYDIER	Bernard

ARTICLE 3 – La composition de la commission de contrôle est rendue publique par affichage du présent arrêté sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe.

ARTICLE 4 – Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant l'autorité compétente et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le recours contentieux peut être effectué par la voie de l'application "Télérécours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 – Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Isère et le Maire de la commune de Gresse en Vercors sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'Isère.

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale adjointe
Signé
Nathalie CENCIC